



# OUVERTURE DU CONGRES

Les quatre départements formant le Comité Régional étant présents ainsi que les membres élus; le quorum étant atteint, je déclare ouvert le 57<sup>me</sup> Congrès du Comité Régional de Bretagne de Pétanque et de Jeu Provençal.

Pour toutes les personnes qui nous ont quitté cette année C'est toujours très attristant d'apprendre la disparition d'une personne qui a donné une partie de sa vie pour la Pétanque.

Pour honorer leur mémoire nous allons observer quelques instants de recueillement.

Vous avez pu prendre connaissance récemment du rapport du 56<sup>ème</sup> congrès qui a eu lieu à LAMBALLE (22) et n'ayant eu aucune remarque à son sujet je considère que ce rapport est approuvé.

Merci au Club de QUIBERON et au CD56 de nous accueillir ce week-end, une réunion des membres du Comité Régional ayant eu lieu hier après-midi pour préparer ce congrès et un peu la saison 2023 avec un certain nombre de changements. Les rapports des différentes commissions en feront part.

## **Mot du président du CRB**

### **Congrès Régional de QUIBERON 11 décembre 2022**

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord permettez moi d'excuser Anthony PASCUAL, Dimitri DODARD et Thomas GOURLAY pour leur absence aujourd'hui les uns et les autres étant retenus ailleurs pour raison familiales ou pétanque.

Le Congrès Régional est toujours un moment important dans l'année sportive et qui permet de faire un bilan de tout ce qui s'est passé avec des points positifs et certainement aussi des points à changer ou améliorer. Les différents rapports vous en feront un rapide bilan. Dans mon allocution je ne pourrais que confirmer ce que j'ai pu dire dans les congrès départementaux.

Une année un peu meilleure qui se termine sur beaucoup de points et merci à toutes les personnes qui œuvrent dans le Comité Régional et les comités

départementaux pour avoir fait tout ce qui était possible pour que cette année soit meilleure la meilleure possible. Le nombre de licenciés au niveau national est d'environ 260 000 soit près de 30 000 de plus qu'en 2021. Pour la Bretagne 10518 licenciés soit 900 licences de plus; ce qui plutôt une bonne nouvelle pour les recettes. Les 4 comités sont en progression. Nous en avons bien besoin car un grand nombre de dépenses ont été réalisées surtout pour les catégories jeunes. Je ne donnerais que 2 chiffres pour 2022 cout du CTFR pour la région 16 000 euros et cout du centre régional d'entraînement 12 000 euros. Ces chiffres ne comprennent pas les différentes subventions que nous avons pu avoir de la Fédération, de la Région et de l'ANS. Rien que ces dépenses essentiellement pour les jeunes représentent près de 25% du budget total régional. Je suis quasi certain qu'aucun comité départemental n'a un tel pourcentage dans son budget global. Il ne faut pas croire que je le regrette ,bien au contraire Thomas notre CTFR nous a apporté et nous apporte beaucoup et la création du centre régional d'entraînement ne peut être que bénéfique pour notre région mais je pense qu'il faut encore attendre un peu pour voir des résultats significatifs. Néanmoins le Comité Régional ne pourra pas toujours tout prendre en charge seul, il faudra peut-être voir pour une mutualisation de certaines dépenses. Je pense notamment au Centre Régional d'entraînement et aux championnats de France de tir de précision.

Merci aux 3 clubs qui ont organisé un national jeunes en BRETAGNE, PLOMELIN, PONTIVY et MONTFORT SUR MEU. La participation bien que plus faible qu'espérée reste néanmoins dans la moyenne des autres nationaux jeunes en France. Merci aussi au club de CHARTRES de BRETAGNE pour l'organisation de son régional jeunes. Ces 4 clubs ont d'ailleurs renouvelé leur organisation pour 2023. La mise en place cette année non sans difficulté d'un championnat départemental par équipes de club chez les jeunes puis du championnat régional avec la participation de 2 équipes à la finale nationale ne peut être que bénéfique et j'espère que cela continuera dans les années à venir même si, avec les changements qui ont été faits au niveau national avec 3 catégories: (une pour les benjamins-minimes, une pour les cadets et une pour les juniors) ne vont pas nous faciliter la tâche. Encore du travail pour les ETD pour motiver les troupes si je puis dire. Il y a fort heureusement des clubs qui font des efforts pour les jeunes en créant des écoles de pétanque. Pour 2023 16 écoles de pétanque seront labellisée et 2 en cours de labélisation ; 2 dans le Morbihan, 5 en Ille et Vilaine, 6 dans le Finistère et 3 dans les Côtes d'Armor.

Nos équipes qui ont participé aux différents championnats de France ont encore obtenue cette année de très bons résultats avec plusieurs participations dans les carrés d'honneur du dimanche. Félicitations a toutes les équipes de BRETAGNE pour leurs performance dans les championnats de France. La cerise sur le gâteau est le titre de championne de France largement mérité mais au combien difficile pour la féminine du

CD22 Daisy FRIGARA. Bravo à elle pour cet excellent résultat qui montre qu'en BRETAGNE nous avons aussi des joueuses et des joueurs de haut niveau.

Pour l'an prochain quelques changements importants vont avoir lieu je n'en citerais que cinq qui ne font pas tous l'unanimité mais il ne faut pas rêver nous ne contenterons jamais tout le monde. Philippe en tant que membre fédéral pourra aussi vous en parler si ce n'est déjà fait.

Premier point la catégorie vétérans qui reste ou qui passe à 60 ans. Un sondage réalisé auprès des comités a montré une très large majorité pour ne pas descendre à 55 ans l'âge de la catégorie vétérans. Les concours 55 ans et plus vont de ce fait disparaître si je puis dire même s'il sera toujours possible d'en faire comme animation. Ces concours d'ailleurs n'avaient pas vraiment de légalité dans les règlements. Je suis surpris d'avoir eu ouï dire que ceci ferait une nouvelle fois l'objet d'une décision au congrès national pour savoir s'il faut garder sous gestion concours les organisations 55 ans et plus.

Deuxième point le championnat régional vétérans qui passe en 2023 avec 8 équipes et devient ainsi un vrai championnat régional. 2023 sera une année de transition car il est prévu dans les années suivantes de faire 2 groupes avec 6 ou 8 équipes et qui reste à définir.

Troisième point En 2023 il y aura des contrôles d'alcoolémie dans tous les concours régionaux et lors de toutes les journées de CRC ; les modalités de ces contrôles restent encore à définir car il n'est pas envisageable de contrôler toutes les équipes présentes. Les modalités d'application seront fournies en début d'année.

Quatrième point les championnats par équipe de club féminin ; après la formule pour l'année 2022 supprimant le tir de précision et modifiant le barème, il faut bien l'avouer ce changement a été loin de satisfaire les équipes féminines. C'est pourquoi la fédération a fait un sondage via les réseaux sociaux pour voir ce qui pourrait être changé. Plus de 2000 féminines ou commission féminine ont répondu à ce sondage et il en est ressorti que plus de 70% des réponses sont pour des championnats par équipe de club en féminin de la même façon que chez les masculins avec des équipes de 6 joueuses et le même barème de points; dès 2023. Bien sur ce changement ne va pas forcément satisfaire tous les clubs car il faudra avoir au moins 8 féminines pour inscrire un club mais ceci peut peut-être favoriser la venue de nouvelles licenciées dans le club. Même si je suis tout à fait favorable à ce changement il aurait peut être été préférable d'attendre 2024 pour l'appliquer afin de permettre aux clubs de mieux s'y préparer.

Cinquième point le championnat de France Triplette masculin qui passe à 128 équipes au lieu de 256. Encore un point qui ne fait pas l'unanimité mais qui ne pouvait plus continuer avec le championnat triplette féminin le même jour. Ceci a pour

conséquence de ne pouvoir qualifier qu'une équipe par département et par région pour la très grande majorité.

Pour le championnat de tir de précision, des informations ont été données après le comité directeur national de novembre. Il sera organisé comme prévu avec des qualifications dans les départements et un championnat régional à 32 joueurs en masculin, 16 joueuses en féminin et 8 en junior qui qualifieront 2 masculins, 2 féminines et un junior (fille ou garçon) pour le championnat de France. Le championnat régional aura lieu dans le CD29 à GOUESNOU le lundi 8 mai. Mais avec ces championnats de France en plus Tir de précision en masculin, féminin et junior et celui en triplète mixte qui vont entraîner des dépenses supplémentaires il faudra bien à un moment ou à un autre trouver les recettes nécessaires pour les financer même si en triplète cela ne change pas grand-chose le triplète mixte remplaçant la deuxième équipe en masculin. .

Avec les problèmes que nous avons eu à régler cette saison dans le CNC et le CRC il serait bon que les clubs soient vigilants et respectent le règlement en vigueur pour les changements de joueurs dans les équipes: Des vérifications sont faites par les responsables départementaux et régionaux et si le règlement n'est pas respecté des sanctions sont prévues. Pour éviter ce genre de chose nous en avons parlé hier matin lors de la réunion des responsables régionaux et départementaux ainsi que lors de la réunion du comité régional hier après midi. Roland nous en parlera un peu plus tard dans le compte rendu de la commission CRC CNC.

Avec les 3 médecins qui maintenant font partie des comités directeurs des CD 22, 29 et 35, nous allons en profiter en 2023 pour voir comment effectuer des contrôles anti dopage en 2024. Il nous faut prendre le temps de bien réfléchir pour savoir comment procéder. Une réunion en visio avec les 3 médecins, et les présidents de comité pourrait être faite dans le courant de l'année prochaine et voir, si besoin, comment mutualiser les frais de ces contrôles si les 4 comités sont d'accord pour ce type de contrôles qui sont d'après ce que j'ai pu en apprendre très attendus. Nous avons commencé à en parler hier après midi. .

Sur un autre point le Comité 22 va faire un championnat départemental en doublette Jeu Provençal et ainsi qualifier une équipe pour le championnat de France. Ceci est plutôt une bonne chose mais s'il n'y a pas de compétitions spécifiques avant ce n'est pas forcément la meilleure solution. Je rappelle que pour le Jeu Provençal il y a aussi un championnat par équipe de club et l'an prochain il y aura une coupe de France en jeu provençal ; plus de 450 clubs vont y participer avec une équipe inscrite sur toute la France. Je crois savoir d'ailleurs qu'il y a une équipe du MORBIHAN qui est inscrite. Ces 2 compétitions me semblent une porte ouverte intéressante pour relancer le Jeu Provençal en Bretagne.

Philippe comme membre du comité directeur fédéral pourra aussi nous tenir au courant ou nous donner des précisions supplémentaires sur un certain nombre de points.

N'oubliez pas non plus en 2023 les championnats de France Doublette masculin et individuel féminin à QUIMPER fin Août, nous n'aurons pas la chance d'avoir un championnat de France tous les ans . J'ai demandé pour ces 2 championnats une équipe supplémentaire pour la région mais je crains que nous ne puissions les obtenir. Bonne chance et bon courage au CD29 pour cette organisation, espérons que pour une fois il fera beau.

Pour terminer je vous souhaite un bon congrès et une très bonne saison sportive 2023

#### Rapport Moral d'activité 2022

Pour la saison 2022 la Région Bretagne a eu de bons résultats dans l'ensemble et une saison normale contrairement à 2021.

#### Sur les différents Championnats de France

Un Grand bravo à nos Féminines en tête à tête avec Laetitia l'HOSTIS du 29 qui atteint les quart de finale au championnat de France et un Hip hip Hourra à notre Championne Daisy FRIGARA du 22, Championne de France tête à tête.

Bravo une fois de plus pour l'organisation du Championnat de France à Lanester.

Pour ce qui est des Championnats Régionaux apparemment tout c'est bien passé

Pour 2023 : pour les jeunes, tenue éducateur avec écusson pour les coach

Concours Régionaux : Apparemment tout c'est beine passé malgré les comptes rendus qui ne nos sont pas parvenus. Quant à l'organisation de compétitions Départemental le même jour à 150kms à coté nous ne pouvons pas les empêcher. Nous pouvons uniquement faire attention qu'il n'y ai pas 2 Régionaux dans la Région en même temps. A chaque Département de faire attention quant à l'organisation de leur calendrier Départemental.

Vous trouverez les dates des Concours Régionaux pour 2023 sur le site du CRB.

Etat des licences 2022 :

CD 22 : 1804 licences soit 130 de plus (563 S 1169 V 72 J)

CD29 : 3569 licences soit 406 de plus (1678 S 2086 V 211 J)

CD35 : 2923 licences soit 214 de plus (936 S 1870 V 117 J)

CD 56 : 1816 licences soit 148 de plus (5 732S 1000V 84 J)

Total CRB 10518 licences contre 9620 en 2021 soit 898 de plus (53909 S 6125 V484 J)

Je laisse le soin aux différentes commissions (Championnats par équipe, jeunes, arbitrage, Discipline ect ) de vous parler des autres points afin de ne pas faire de redite.

Je terminerai en remerciant l'ensemble du bureau du CRB et les différentes commissions ainsi que le CTFR et son équipe pour le travail effectué tout au long de l'année afin que la Pétanque progresse dans le bon sens et satisfasse la majorité de nos joueurs (tous ce n'est pas possible).

## **COMITE REGIONAL PALMARES SPORTIF 2022**

### **INDIVIDUEL FEMININ 26 MAI 2022 à FOUGERES (35)**

Championne

**GALLIN Véronique Pétanque Kersaintaise (29)**

Championnat de France: à BERGERAC (24)

Vice Championne

**GUIVARCH Laury GOUESNOU (29)**

### **INDIVIDUEL MASCULIN 05 JUIN 2022 à GOUESNOU (35)**

**Geoffrey MARCHAND**

**La Bouexière (35)**

Championnat de France: à LAVELANET (09)

Vice champion

**Philippe LARDERET**  
**Le Relecq Kerhuon (29)**

**TRIPLETTES VETERANS 27 MAI A FOUGERES (35)**

**CHAMPIONS**

**NICOLAS Christian, MOELLO Michet et SEVESTRE Ludovic**

**LANESTER (56)**

**Championnat de France : à AX LES THERMES (09)**

**Vices Champions**

**Le LANN Pierre, HARROW Serge et TERRIEN Pierrick**

**Pétanque Club LARMOR PLAGE (56)**

**TRIPLETTES PROMOTION le 04 JUIN à GOUESNOU (29)**

**CHAMPIONS**

**BOTHOREL Kévin, BOTHOREL Christian et GERARD Thierry**

**PLABENNEC (29)**

**Championnat de France: à AX LES THERMES(09)**

**VICES CHAMPIONS**

**Riou Alain, PAUL Michel et ANDRE Patrick**

**LANDIVISIAU (29)**

**TRIPLETTES FEMININES le 28 MAI à FOUGERES (35)**

**CHAMPIONNES**

**LEYZOUR Réjanne, HERVIOU Régine et BISSONIER Sandrine**

**TREGUEUX (22)**

**Championnat de France : à CHALONS SUR SAONE (71)**

**Vices Championnes**

**BOUGANNE Armelle, MARCHAND Hélène et KERROUAULT Christelle**

**GOELAND Pétanque Sud Vilaine (56)**

**DOUBLETTES MIXTES le 29 MAI à FOUGERES (35)**

**CHAMPIONS**

**LESPAGNOL Virginie et FEAT Maxime**

**KERHORRE Pétanque (29)**

Championnat de France: à BRIVE (19)

Vices Champions

**DAVILMA Magali et VEYSSIER Yoann**

**LARMOR PLAGE (56)**

**DOUBLETTE SENIORS LE 26 MAI à FOUGERES (35)**

**CHAMPIONS**

**RELO Anthony et VAN IMSCHOOT Franck**

**TREGUEUX (22)**

Championnat de France: à BERGERAC (74)

Vices Champions

**DAVILMA Franck et VEYSSIER Yoann**

**LARMOR PLAGE (56)**

**DOUBLETTES FEMININES LE 05 JUIN à GOUESNOU (29)**

**CHAMPIONNES**

**Violaine JEGOU – Réjane LEYZOUR**

**TREGUEUX (22)**

Championnat de France: à LAVELANET (09)

Vices Championnes

**Caroline GUILLERM – Virginie SINIC**



**PLOMELIN - 29**

**TRIPLETTES SENIORS MASCULINS le 28 MAI à FOUGERES (35)**

**CHAMPIONS**

**ROBILLARD Corentin, FRIGARA Pierre et YVON David (22)**

**TREGUEUX (22)**

Championnat de France à BERGERAC (24)

Vices Champions

**LE BORGNE Bertrand, RIOU Alain et Paul Michel**

**LANDIVISIAU (29)**

Championnat de France à BERGERAC (24)

remplacés par une équipe de QUIMPERLE

**TRIPLETTES JUNIORS le 1<sup>er</sup> JUIN à GOUESNOU (29)**

**CHAMPIONS**

**Lauren CERBON – Damien MENEZ – Enzo NICOLAS  
Concarneau – Ploudaniel – Ploudaniel – (29)**

Championnat de France: à BOURG SAINT ANDEOL (07)

Vices Champions

**Axel HUET – Kamardine IBRAHIM – Matthieu LUCAS  
Redon –La Boule d' Or , Lailé – (35 )**

Championnat de France: à BOURG SAINT ANDEOL (07)

**TRIPLETTES CADETS le 1er Juin à GOUESNOU (29)**

**CHAMPIONS**

**Yanis COQUILLON – Lorenzo DAVAL – Malo ELRIC  
Chartres de Bretagne – Le Redon – Lailé –( 35)**

Championnat de France: à BOURG SAINT ANDEOL (07)

Vices Champions

**Maloo DA COSTA – Riwan LADROUE – Owen RELO**  
**Trégueux – (22)**

Championnat de France à BOURG SAINT ANDEOL (07)

**TRIPLETTES MINIMES le 1<sup>er</sup> Juin à GOUESNOU (29)**

CHAMPIONS

**Terence LAUNAY DANIBERT – Anaé LE YONDRE – Léna MARCHAND**  
**Vannes P C , Asptt Vannes , Goélands Pétanque Sud – (56)**

Championnat de France: à BOURG SAINT ANDEOL (07)

Vices Champions

**Tiago MERCIER – Melvyn ROUDAUT CAILLEZ – Aaron TALEC**  
**Guipavas – Guipavas – Concarneau – (29)**

Championnat de France: à BOURG SAINT ANDEOL (07)

## **Autres très bons résultats**

**L'Equipe vétérans du club de LAMBALLE (22)**

**FRIGARA Daisy**

**Championne de France**

**en individuel féminin**

**Les équipes doublette et Triplette masculin de**  
**TREGUEUX (22)**

**1/8<sup>ème</sup> de finale**

**aux Championnats de France**

**Depuis 2020** : diminution de 565 licenciés avec néanmoins une augmentation de 907 entre 2021 et 2022 soit une augmentation de près de 9% ; une augmentation aussi significative dans les catégories jeunes : 54 jeunes en plus qu'en 2021 soit 11% il nous faut néanmoins continuer à travailler pour atteindre des que possible la barre symbolique de 500 jeunes. La création de nouvelles écoles de pétanque et le travail des ETD et de l'ETR peuvent nous permettre d'espérer.

### ETATS FINANCIERS 2021/2022

- **Compte tenu du déficit de 2022 de 6 826 € les capitaux propres sont passés de 111 263 € en 2021 à 104 437 € en 2022.**

Le total des recettes s'élèvent à 121 643 € dont 46 % représentent des subventions.

Au 31 octobre 2022 nous avons 24 700 € de dépenses à payer et 6594 € de recettes à encaisser ce qui nous laisse une trésorerie nette de 94 080 €.

Annie DERENNES

Trésorière Générale du CRB

### Compte Rendu Commission D'arbitrage saison 2022

Concernant l'arbitrage la saison 2022 aura été relativement calme pas de problèmes majeur sur les compétitions du moins porté à ma connaissance.

Un nouvel arbitre régional du CD 35 rejoint l'effectif des arbitres régionaux Sébastien PHILIPPE, je vais faire prochainement sa demande de carte d'arbitre régional auprès de William ROUX.

La nouvelle réforme concernant la formation des arbitres, va nous obliger à revoir l'organisation de la formation et de l'examen d'arbitre régionaux, je ferais en temps voulu la demande d'habilitation

Cette session doit se tenir le week-end des 14 & 15 janvier, la formation sur 1 journée ½ et l'examen pendant 3 heures, la ½ journée suivante.

Concernant les candidats les frais de restauration et éventuellement hôtellerie sera à leur charge ou leur comité. La région prendra en charge les frais concernant les formateurs.

Pour le moment trois candidats du CD 22 ont déposé leurs dossiers reste le règlement de 60,00 € par candidat au nom du comité régional et certificat de PSC 1 et un candidat du CD 35 dossier complet.

Je ne sais pas si nous aurons d'autres candidats je propose de faire la formation et l'examen dans le CD 22 qui aura la charge de nous trouver une salle.

Accord du comité directeur

Merci de votre attention

Joël LARREUR Président de la CRA

**COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE**  
**RAPPORT ANNEE 2022**

Cette année a été une année très particulière et mouvementée.

Nous avons eu trois dossiers à traiter :

1. Le premier concerne une affaire du CD 56 d'octobre 2021 qui a été jugée en février 2022. Elle avait donné lieu à une relaxe et trois condamnations :
  - La première à : 6 mois ferme + amende 30 € + frais de 117,40 €
  - Le deuxième à : 2 ans ferme + 120 € + frais de 117,40 €
  - Le troisième à : 18 mois ferme + révocation de sursis de 6 mois + amende de 120 € + frais de 162,90 €

Les deux derniers prévenus ont fait appel de notre décision. La Commission Nationale de Discipline les a relaxé en argumentant que nous n'étions pas « compétent » pour traiter cette affaire, et que l'instruction avait été faite à charge !!

Comme vous le savez, cette décision a été mal ressentie et a laissé de grosses interrogations sur ce jugement, car nous n'avons fait qu'appliquer les textes et non interpréter ceux-ci. D'autre part, l'instruction n'a pas été faite à charge car l'instructeur n'a fait que retranscrire les termes des différentes communications téléphoniques.

Cela a engendré une démission de l'ensemble des membres de la commission régionale, et ce n'est qu'après l'appel reçu du Président de la Fédération que le président de la commission régionale de discipline a décidé de revenir sur sa démission. L'instructeur et l'ensemble des membres de la commission, hormis ceux du CD35, ont suivi cette décision. Je les remercie de m'avoir suivi dans cette

démarche.

Suite à cette affaire, la Fédération a créé une adresse mail, dédiée spécialement à la discipline, afin de pouvoir poser toutes nos questions et d'avoir ainsi une réponse écrite. Xavier est très réactif pour répondre aux questions posées.

2. L'affaire du CD 22 que nous avons eu à traiter en appel au début du mois de septembre a débouché sur une relaxe pour vice de procédure, l'engagement des poursuites n'ayant pas été notifié par écrit, et l'avis du président de la commission départementale de discipline n'ayant été que formulé verbalement.

Nous avons signalé à la Fédération qu'il était dommage d'être obligé de siéger en appel, alors que la relaxe était actée dès le début de la réception du dossier.

3. Une troisième affaire du CD 56, délocalisée dans le Finistère nous est parvenue début septembre, car la commission départementale du Finistère, à la réception des éléments du dossier, était dans l'incapacité de pouvoir statuer dans les délais.

Ce dossier concerne un des prévenus qui avait bénéficié de la relaxe suite à son appel auprès de la Commission Nationale de Discipline et dont les nouveaux faits sont survenus seulement un mois après la réception de sa relaxe !!

Le jugement par défaut et en dernier ressort a abouti à une sanction de catégorie 4 : un an ferme + un an avec sursis et 120 € d'amende. L'ensemble des frais exposés étant refacturés au CD 56 du fait de sa demande de délocalisation.

Il est important de noter qu'il faut avoir recueilli l'avis du président de la commission de discipline avant d'établir un engagement de poursuites, et l'envoyer ensuite au prévenu, même si une demande de délocalisation doit être effectuée.

Je vous remercie pour votre attention.

Serge LAMBERT

## **COMMISSION DU CHAMPIONNAT DES CLUBS**

*Monsieur le Président*

*Madame et Messieurs les Présidents des Comités Départementaux*

*Chers Collègues,*

Tout d'abord veuillez m'excuser de mon absence de ce jour pour raisons familiales à ne pouvoir être des vôtres lors de ce congrès régional de Quiberon et remercie le Président pour la lecture de ce compte rendu d'activités concernant la commission régionale du CRC.

Ces compétitions attirent de plus en plus de participants et la complexité de quelques règlements rend le travail de suivi de contrôle difficile et à ce titre il convient de remercier l'ensemble des arbitres, délégués ainsi que Roland Pyron qui effectue un travail quotidien de fourmi dans ces différents contrôles et mise à jour de résultats.

Cette année, la commission s'est réunie quelques fois en visio sur des sujets particuliers qui nécessitait quelques précisions ou propositions de décisions amender par le Comité Régional. Vous avez également été destinataire de l'ensemble des dates du CRC pour la saison 2023 avec l'arrivée de la saison prochaine d'un championnat à part entière dans la catégorie des Vétérans. Sur le volet Fédéral, il conviendra de nouveau à nous adapter à un ajustement règlementaire concernant le championnat des clubs Féminin pour faire suite à la consultation nationale qui se calquera sur le CDC open en espérant que cela ne puisse pas rendre l'accessibilité difficile compte tenu de ce changement règlementaire pour nos clubs.

D'un point de vue des résultats, à l'issue de la saison 2022, en CRC Féminin, après une rencontre 100% Morbihanaise lors de la Finale qui se déroulait à Bourg des Comptes début novembre, c'est l'équipe de Vannes PC qui accèdera au CNC Féminin après sa victoire sur Carnac à qui nous souhaitons le meilleur en 2023. Loudéac, Liffré et Yffiniac retrouvent le CDC.

Concernant le CRC open, c'est le club de Trégueux qui remporte la finale à Bourg des Comptes face au club local après une finale âprement disputée. Félicitations au club Costarmoricaïn avec tous nos vœux de succès pour le CNC3. St Pol de Léon et Yffiniac accèderont au CRC1 l'année prochaine tandis que 5 clubs compte tenu du fait des descentes de CNC en CRC rejoindront les CDC (Lanester-La Vaillante - Cesson - Ploeren 3 et Combrit). Gouesnou Plouvorn Plerin et Landivisiau se retrouvent rétrograder en CRC2.

Concernant nos Vétérans, la dernière édition de la finale régionale à 4 qualificative pour le CNC Vétérans regroupait Douarnenez - Lamballe - Bourg des Comptes et Douarnenez. C'est la pétanque Lamballaise qui l'emportait pour représenter à St Pierre les Elbeufs la Bretagne au rassemblement national. Malheureusement, nos Bretons ne parvenaient pas à se qualifier pour la phase finale éliminatoire.

Nous déplorons cette année deux incidents majeurs notamment au niveau du CRC 1 open :

- En CRC1 open, 6 coachs d'un groupe ont refusé de soumettre leurs équipes d'un commun d'accord à un contrôle d'alcoolémie diligenté par notre Président auprès de la Déléguée de la compétition. Une amende forfaitaire pour non-respect du règlement a été infligée à l'ensemble des clubs concernés par cet accord. Je profite de ce rapport pour rappeler qu'un contrôle peut être faite sur toute compétition FFPJP y compris lors des compétitions clubs et que par conséquent ils perdureront en 2023. Je demande aux

Présidents de CD et Responsables de CDC de bien faire passer le message aux clubs dans la mesure où les sanctions appliquées en 2023 pour refus de contrôle seront plus stricte conformément aux textes FFPJP en adéquation avec les éléments reçus de la part du référent du Championnat National des clubs.

- Toujours en CRC1, lors de la dernière journée, la commission a dû se réunir en visio concernant le changement de résultats sur des feuilles de match dans la mesure où des soupçons de partie disputée non valablement avait été observée. Quelques faits se sont révélés exacts et le classement a été modifié en conséquence. Mais là aussi, il est du devoir de l'arbitre, du Délégué et du Jury de compétition de porter les réclamations lors de la rencontre en question, une réunion de jury pouvant être demandée ce qui permettra ensuite de prendre les décisions en toute connaissance de cause.

Le dernier sujet d'ordre plus général puisqu'il concerne toutes les compétitions restent le respect de notre réglementation notamment vis-à-vis du respect des tenues. Le règlement Fédéral est clair en la matière illustré par ailleurs de photos. Je propose que nous limitions les interprétations dans la mesure où nous sommes observés sur le respect de nos règlements que ce soit lors des championnats Régionaux ou des différents CRC. Ces interprétations sont observées, pointées par les compétiteurs et glissent vers des dérives. J'ai interpellé notre Président lors du récente rencontre lors du Congrès du CD35 en lui demandant le strict respect du règlement Fédéral en la matière. Nous n'avons pas en ma connaissance une évolution du règlement sur les tolérances acceptées et bien entendu elles pourront rentrer en vigueur lorsque nous aurons une mise à jour du règlement Fédéral. Je laisse donc au Président de compléter mes propos sur le sujet et nous apporter les précisions qu'il jugera utile.

Arrivant au terme de ce bilan et en m'excusant de nouveau de ne pouvoir être des vôtres, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à vos proches

Bon congrès à tous.

Anthony PASCUAL Responsable CRC

# SAISON SPORTIVE 2023

## EQUIPES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023

Pour 2023 la répartition des équipes par catégorie jeunes sera en tous points identique à celle de 2022 avec comme changement pour les 3 catégories jeunes la qualification de toutes les équipes uniquement sur le championnat régional. Le nombre d'équipes pour la BRETAGNE

devant passer de 3 à 4 par catégorie Plusieurs nouveaux championnats de France vont avoir lieu tir de précision masculin, Tir de précision féminin, Tir de précision junior et Triplette mixte. Le championnat de France Triplette masculin avec 128 équipes a pour effet de ne qualifier pour notre région qu'une seule équipe. Toutes ces modifications auront un impact important sur les budgets.

Les championnats régionaux sont prévus dans le CD 56, à PONTIVY et dans le CD22 à LAMBALLE. Le championnat régional de tir de précision aura lieu à GOUESNOU (29) le 8 mai 2023

Merci aux 4 clubs qui ont prévus d'organiser des concours régionaux ou nationaux dans les catégories jeunes.

Les championnats de France Doublette masculin et individuel féminin auront lieu cette année en BRETAGNE à QUIMPER (29) les 26 et 27 Aout 2023

## **CONCOURS REGIONAUX 2022**

**MONTFORT SUR MEU (35)** \_\_\_\_\_ **Lundi 1er mai** Doublettes masculin poules  
Le BARS Nicolas 327 le quillier 35360 BOIS GERVILLY

**SAINT GILLES (35)** **Samedi 10 juin** triplette mixte poules A et B  
Organisateur Comité ILLE et VI/AINE

**LESNEVEN (29)** **Dimanche 2 juillet** Doublette A et B direct  
LE GUEN Denise 1 impasse du docteur Morvan 29260 LESNEVEN

**QUIBERON (56)** **Samedi 8 et dimanche 9 juillet** Triplette poules A et B  
MOCAER Loïc 91 bis rue du Port Haliguen 56170 QUIBERON

**CLEDER (29)** **Samedi 19 et Dimanche 20 Août** Triplette poules A et B

**BANNALEC (29)** **Samedi 2 septembre** Doublette poules  
JOURDREN Pascal 2 bis route de Pont Scorff \_ Kergonet 56530 GESTEL

**LANESTER (56)** **Samedi 9 septembre** Doublette poules  
NICOLAS Christian 25 rue Brizeux 56100 LANESTER

**CHARTRES DE BRETAGNE (35)** **Samedi 9 septembre** Régional jeunes poules  
PIGNON Gérard 10 rue du poitou 35131 CHARTRES de BRETAGNE

**LAMBALLE (22)** **Samedi 16 septembre** Triplette mixte A et B  
RAYMOND Martine BP 30316 22400 LAMBALLE

**TREGUEUX (22)** **Samedi 23 septembre** Doublette poules A et B  
STAMMLER Brigitte 1 rue Romain Gary 22000 ST BRIEUC

## **Egalement**

National jeunes en triplettes le samedi 25 juin à PONTIVY (56)  
National jeunes en triplettes le samedi 26 juin à PLOMELIN (29)  
National jeunes en triplettes le 8 juillet à MONTFORT SUR MEU (35)

## **CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023**

- Jeudi 18 Mai Doublette senior masculin et Individuel féminin PONTIVY (56)
- Vendredi 19 Mai Triplette Vétérans PONTIVY (56)



- Samedi 20 Mai Triplettes masculin et Féminin PONTIVY '56)
- Dimanche 21 Mai Doublette Mixte PONTIVY (56)
- 
- Samedi 27 Mai Triplette Promotion LAMBALLE (22)
- Dimanche 28 Mai Doublette féminin et Individue Masculin LAMBALLE (22)
- Dimanche 28 Mai Triplette jeunes LAMBALLE (22)
- Lundi 29 Mai Triplette Mixte LAMBALLE (22)
- Lundi 8 Mai Tir de Précision GOUESNOU (29)

FINALES CRC1 et CRCF à ? date à définir)

Finales Rassemblement national vétérans et CNC jeunes à SAINT YRIEX  
25, 26 et 27 octobre pour les vétérans et 27, 28 et 29 octobre pour les jeunes

**CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022**

- 17 et 18 Juin Triplettes masculin et Féminin PERPIGNAN (66)
  - 24 et 25 Juin Doublettes Mixtes SOUSTONS (40)
  - 05 et 06 Juillet Triplette Vétérans FLAMANVILLE (50)
  - 07 Juillet Tir de Précision FLAMANVILLE (50)
  - 08 et 09 Juillet Triplette Promotion FLAMANVILLE (50)
  - 15 et 16 Juillet Doublette Mixte VAUX EN VELIN (69)
  - 22 et 23 Juillet Doublette Féminin et Individuel Masculin AUXERRE (89)
  - 18 Août Tir de précision Junior à NEVERS (58)
  - 19 et 20 Août Triplettes Jeunes NEVERS (58)
  - 26 et 27 Août Doublette Masculin et Individuel Féminin QUIMPER (29)
  - 01 au 03 septembre Doublette Provençal BRIANCON (05)
- Congrès Régional 2023 le 10 décembre à GOUESNOU (29)

## APPROBATION DES RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

**RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE**

**Adopté à l'unanimité**

**RAPPORT FINANCIER PAR LA TRESORIERE GENERALE**

**Adopté à l'unanimité**

**Prévisionnel 2023**

**Adopté à l'unanimité**

**COMITE REGIONAL 2022**

DEPENSES			RECETTES		
	31/10/2022	Prévi 2022		31/10/2022	Prévi 2022
			Licences CD 22	10 164.00	10 400.00
			Licences CD 29	22 233.60	22 000.00
			Licences CD 35	16 437.00	16 500.00
			Licences CD 56	10 181.10	10 400.00
			Mutations	960.00	500.00
			<b>TOTAL</b>	<b>59 975.70</b>	<b>59 800.00</b>
<b>ACHATS</b>					
Boutique	634.42	2 000.00	Boutique	2 512.70	3 000.00
Tenues Sportives	4 300.67	4 500.00	Sponsors	2 050.00	1 150.00
Tenues Membres CRB	768.50	600.00			
Fanions	930.90				
<b>Sous-Total Achats</b>	<b>6 634.49</b>	<b>7 100.00</b>		<b>4 562.70</b>	<b>4 150.00</b>
<b>FONCTIONNEMENTS</b>					
Réception reunions CRB &AG	5 852.04	9 000.00	Conseil Rég Fonctio	1 000.00	1 000.00
Relations Publiques Président	1 025.00	1 500.00			
Acquisition matériel		800.00			
CTFR Salaires et Charges	41 678.62	36 600.00	FFPJP Aide au dévelop	23 500.00	25 500.00
CTFR Charges annexes	10 730.95	6 500.00	FFPJP	2 614.40	
<b>Sous-Total Fonctionnement</b>	<b>59 286.61</b>	<b>54 400.00</b>		<b>27 114.40</b>	<b>26 500.00</b>
<b>COMMISSIONS</b>					
Arbitrage	704.88	500.00			
Discipline et antidopage	2 877.04	1 000.00	Discipline	731.90	
<b>Sous-Total Commissions</b>	<b>3 581.92</b>	<b>1 500.00</b>		<b>731.90</b>	
<b>CENTRE DE FORMATION &amp; SELECTION JEUNES ET FEMININES</b>					
Educateurs	1 493.04	3 100.00	Conseil Rég Dévelop	1 000.00	1 000.00
Centre d'Entrainement	15 002.52	11 000.00	A.N.S.	10 600.00	8 000.00
Tenues Centre Entrainement	2 681.00		FFPJP	1 750.00	3 000.00
Régional ou National Jeunes	2 003.54	1 500.00	Conseil Rég Dévelop	1 500.00	1 500.00
Tronc Commun et Détection Régionale	537.51		Subvention materiel	803.40	
Trophée des Pépites	1 037.79		FFPJP	407.80	
<b>Sous -total Centre de formationsélect jeunes</b>	<b>22 755.40</b>	<b>15 600.00</b>		<b>16 061.20</b>	<b>13 500.00</b>
<b>SECRETARIAT</b>					
Fournitures de bureau	503.99	500.00			
Communication	323.20	1 000.00			
Affranchissements + téléphone	449.75	600.00			
Réception+frais acte+publicité	102.31	200.00			
Cotisation CROS	493.40	500.00			
Assurance	339.81	500.00			
Frais bancaire	32.67	100.00			
Frais divers de gestion	316.04	50.00	Prod Finan & Divers	422.25	400.00
<b>Sous -total secrétariat</b>	<b>2 561.17</b>	<b>3 450.00</b>		<b>422.25</b>	<b>400.00</b>
<b>CHAMPIONNATS CDF -CRB -CNC -CDC</b>					
Championnats seniors	9 267.54	11 000.00	FFPJP Dépl CDF	3 407.00	1 000.00
CDF Club Vétéran	1 561.29	2 000.00			
Championnats jeunes	2 598.90	2 300.00	Conseil Rég Dévelop	2 000.00	2 000.00
Championnats Féminines	3 707.00	4 500.00	Amendes CRC	670.00	
Championnats de CRB	4 878.22	7 650.00	Championnats CRB		2 400.00
Soutien Cons Régional F.D	2 737.75	4 000.00	Cons Rég Dépl CDF	3 498.68	5 000.00
Particip. CNC France open et jeunes	3 500.00	2 500.00			
Championnats des Clubs	5 359.12	5 100.00	Conseil Rég Dévelop	2 500.00	1 000.00
Particip. Compet. Handicapés	41.00	1 000.00	Concours Régionaux	700.00	500.00
<b>Sous -total ind chpt France/crb</b>	<b>33 650.82</b>	<b>40 050.00</b>		<b>12 775.68</b>	<b>11 900.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>128 470.41</b>	<b>122 100.00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>121 643.83</b>	<b>116 250.00</b>
			<b>DEFICIT</b>	<b>6 826.58</b>	<b>5 850.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>128 470.41</b>	<b>122 100.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>128 470.41</b>	<b>122 100.00</b>